

Le Syllabus est un document solennel et authentique ; le Pape s'adresse à l'Eglise, il instruit les évêques et les fidèles, sur les dogmes, les principes de la morale individuelle et sociale. Il condamne et proscrit une foule de propositions ; il y a donc là tout ce qui est nécessaire pour entraîner l'assentiment du catholique et lui faire dire : " je rejette et me crois obligé de rejeter telle ou telle doctrine, parce que le Pape infallible l'a condamnée. "

Ni dans le Syllabus ni dans les Encycliques et Allocutions le Pape ne dit, par des paroles expresses, la note théologique méritée par chacune des propositions condamnées. Quand le Souverain Pontife dit d'une proposition, en la condamnant, qu'elle est hérétique, il faut admettre la contradictoire comme article de foi, et cela sous peine d'hérésie. Mais des propositions peuvent être condamnées sans être hérétiques. Dans les " Propositiones damnatae " par les papes antérieurs à Pie IX, les unes sont notées d'hérésie, les autres sont proscrites comme contraires à la doctrine catholique, ou impies, ou scandaleuses, ou offensives des oreilles pies, ou téméraires, ou erronées etc etc. Quelquefois plusieurs de ces qualifications sont appliquées à la même thèse. Pour continuer d'admettre une proposition condamnée par le Pape, on n'est pas de suite hérétique : il faut qu'elle ait été condamnée comme hérétique. Si la thèse improuvée l'est avec la note de " téméraire ", on se rendrait, en continuant de la soutenir, coupable de *témérité*, et non pas d'hérésie. Il est vrai que l'on est dans les deux cas, coupable devant Dieu, puisque l'on refuse d'écouter celui que Jésus-Christ a chargé d'enseigner infailiblement le monde chrétien ; mais enfin, il ne faut pas oublier que le péché d'hérésie n'est pas le seul qui conduise en enfer. Le Catholique ne peut donc pas continuer de soutenir aucune des propositions contenues dans le Syllabus et condamnées par ce document solennel. S'il refusait l'obéissance de son esprit parce qu'il ne reconnaît pas l'infailibilité du Pape, il ajouterait l'hérésie à la révolte ; s'il se contentait, pour une raison ou pour une autre, de continuer, par exemple, à vouloir en principe et comme principe la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il se constituerait simplement dans un état de révolte intellectuelle contre l'Eglise. Il pourrait n'être pas hérétique précisément, mais il n'en serait pas moins dans un état damnable, puisque quiconque n'écoute pas l'église

doit être regardé comme un païen et un publicain.

Il y a une grande variété dans les notes théologiques infligées aux doctrines qui tombent sous la censure de l'Eglise. Ce n'est pas à rechercher si les propositions condamnées sont respectivement ou en même temps scandaleuses, téméraires, erronées, schismatiques, hérétiques, que nous nous attacherons dans les *petites notes* que nous commençons aujourd'hui à publier dans le Collégien.

Nous ne préteudons pas donner un commentaire sur le Syllabus. Les articles seront tels que leur nom les désigne à la bienveillance du lecteur, de *petites notes* sur le sens précis, l'historique, la portée de chacune des propositions qu'il nous sera permis d'examiner.

Nous croyons que ces notes pourront avoir quelque utilité pour un certain nombre de lecteurs. Celui qui connaît le Syllabus de Pie IX sait ce qu'il doit rejeter, et aussi ce qu'il doit admettre, pour rester fidèle à la vérité, à l'Eglise, à Dieu, dans la lutte acharnée qui partage le monde en deux parties, comme il le sera au dernier jugement : le parti de Dieu et le parti de Satan. Le Syllabus bien connu et ponctuellement suivi conduit dans les rangs de ceux qui marchent sous le drapeau de la vérité. Pussions-nous contribuer en quelque chose à faire connaître ce drapeau.

( à continuer )

#### PETITES CAUSERIES SCIENTIFIQUES.

( II )

Ernest. — T'attendais-tu à cela, Edmond ?

Edmond. — A quoi ?

Ernest. — A ce que notre conversation de l'autre jour fût rapportée toute au long sur les journaux ? Tu as lu le " Collégien " je suppose.

Edmond. — Oui, je l'ai lu. — Et tu n'aimes pas que nos petites causeries scientifiques y trouvent place ?

Ernest. — Oh ! pour moi, peu m'importe. Ma responsabilité n'est pas grande. Que je ne fasse pas de questions saugrenues et je suis sauf. Mais toi, Edmond, toi qui es le magister, le sage, le savant, ton rôle ne te pèse-t-il pas ? Ne te sens-tu pas le cœur un peu récalcitrant, à la pensée que ta science va être ainsi exhibée devant le grand monde ? Et tu sais que le " Collégien " a une assez imposante

circulation. Je t'avoue pour moi, que j'en ai ri longtemps dans ma barbe, en pensant à la piteuse mine que tu as dû faire, en présence de ta première leçon d'histoire naturelle toute publiée dans le journal.

Edmond. — Si tu as ri en proportion de ta barbe, tu n'as pas dû rire bien fort. M'est avis que les écureuils ou les lièvres avaient bien meilleure grâce que toi de rire dans leur barbe lorsqu'ils saluaient malicieusement ton plomb à vingt ou vingt-cinq pieds au-dessus de leur tête.

Ernest. — Oh ! quant à tirer, Edmond, tu t'adresses mal. Je te donne sur le champ un défi pour les vacances de l'année prochaine : on verra si tu crèves un œuf à tout coup à 80 verges de distance — Mais en attendant, dis-moi donc sérieusement, je t'en prie, quelles sont tes idées sur cette singulière publication de nos entretiens. Faudrait-il pour cela les abandonner tout-à-fait, ou ne les poursuivre dorénavant qu'à la sourdine ? En vérité je serais bien fâché d'avoir à en finir, et je ne serais pas moins impatient d'être toujours au guet pour voir à tout instant s'il n'y aurait pas quelque un derrière nous, le crayon à la main, surprenant nos paroles. Je ne te cache pas que tu as déjà fort excité ma curiosité, et que j'ai une sérieuse envie de causer toute l'année de sciences naturelles avec toi. Cela m'intéresserait au plus haut point, je pense ; et cela m'instruirait aussi. Car je suis comme beaucoup d'autres sur ce sujet : je n'en sais pas long. Il n'y a plus de badinage, tu vois ; allons, qu'en penses-tu ?

Edmond. — Je pense d'abord que tu t'accordes parfaitement avec le vieil Horace : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci*. Je pense en second lieu que nous aurions grandement tort, Ernest, de nous formaliser et de nous désister. Si on a publié notre première conversation, c'est qu'on l'a trouvée bonne si on ne l'eût pas trouvée bonne, on ne l'aurait point publiée. Voilà un argument bien simple et bien incontestable, n'est-ce pas ? A quoi bon se troubler ? Celui qui nous livre à la publicité est seul responsable de tout. Aurons-nous toujours le bonheur d'intéresser le public ? Je ne sais. Mais ce que je sais parfaitement bien, c'est que la pensée de partager nos plaisirs avec d'autres, avec les nombreux et bienveillants lecteurs du " Collégien " nous inspirera le désir et l'efficacité de mieux faire. Mes études seront plus sérieuses et ta curiosité sera plus réfléchie. Ne crois-tu pas que de cette manière, nous y gagnerons ?